

## **Personnes en situation de handicap**

La promotion du rétablissement et de l'autodétermination tout au long du parcours de soins et de vie des personnes concernées par le handicap psychique est une des priorités définies par le schéma régional de santé (SRS), dans lequel s'inscrit l'action du GHT Psy Sud Paris. Pour y parvenir, nos établissements s'appuient sur des équipes mobiles dédiées mais travaillent surtout en partenariat avec le secteur social et médico-social.